

**MUNICIPALITÉ DE FRANQUELIN
COMTÉ DE SAGUENAY
PROVINCE DE QUÉBEC**

PROCÈS VERBAL de la séance régulière du conseil de la Corporation Municipale de Franquelin, du **12-08-2013**, 19hr00, au complexe municipal (2^{ème} étage), 27, rue des Érables, sous la présidence du maire, Michel Levesque

Sont aussi présents :

Bureau	Pierre	conseiller	siège no 1
Grenier	Steeve	conseiller	siège no 2
Grenier	Lise	conseillère	siège no 3
Ross	Kareen	conseillère	siège no 4
Moreau	Nicole	conseillère	siège no 5

Absent :

Girard	Catherine	conseillère	siège no 6
--------	-----------	-------------	------------

Diane Cyr, technicienne de bureau est aussi présente

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Michel Levesque maire après avoir constaté que le quorum est respecté, ouvre la séance.

Res : 2013-216

2.ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par lise Grenier, conseillère, et unanimement résolu que :
L'ordre du jour soit et est accepté sans modification.

Adoptée à l'unanimité.

Res : 2013-217

3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 08-07-2013

Il est proposé par Nicole Moreau, conseillère, et unanimement résolu que :
Le procès-verbal du 08 juillet 2013 soit accepté sans modification

Adoptée à l'unanimité.

Res : 2013-218

4. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE 2013-08

Il est proposé par Kareen Ross, conseillère, et unanimement résolu que :

D'accepter la liste de correspondance 2013-08

Adoptée à l'unanimité.

Res : 2013-219

5. DÉPÔT DE LA LISTE CHÈQUES À ACCEPTER

Il est proposé par Steeve Grenier conseiller, et unanimement résolu que :

D'accepter la liste de chèques de 3111-3136

Adoptée à l'unanimité

6. DÉPÔT D'AVIS DE MOTION

Aucun dépôt d'avis de motion.

7. ADOPTION DE RÈGLEMENT

Aucun règlement à adopter

8. POUR INFORMATIONS

A : Taxes à recevoir au 05-08-2013

a) Arrérages 15 821\$ Courant : 66 314\$ Non échue : 96 638\$ Total de : 178 773\$

9. Suivi des dossiers

- a) Centrale Thompson et autre projet de centrale
- b) Aqueduc
- c) Projet développement domiciliaire
- d) Entretien des rues

10. Affaires nouvelle

Aucune affaire nouvelle à débattre

10. PÉRIODE DE QUESTION

Les gens présents posent leurs question M. le maire leurs donne les réponses appropriées

Rés : 2013-220

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Steeve Grenier, conseiller, et unanimement résolu que :

La séance soit et est levée à 19 h08

Adoptée à l'unanimité

Michel Levesque, Maire

Diane Cyr, directrice générale